

Le « chançonier » de Jean Jagueneau

Celui-là aura fait la guerre... Commencé à Wartenberg en Silésie, le 31 octobre 1807, ce « chançonier » manuscrit se poursuit durant toute les guerres napoléoniennes, les dernières chansons évoquant les Cent-Jours. Son auteur, Jean Jagueneau, fait partie des conscrits de 1798, année de ses vingt ans. Il a conquis ses galons dans toutes les campagnes du Directoire, du Consulat, de l'Empire. Il est sergent lorsqu'il entreprend ce manuscrit, dans le casernement de la campagne de Silésie, et finit capitaine à la chute de l'Empire, avec la Légion d'honneur. Rien qu'à l'aspect du manuscrit, que j'ai scrupuleusement préservé, on voit qu'il a parcouru l'Europe...

1. Le manuscrit

Donnons-lui d'abord la parole, à ce manuscrit, compagnon des veillées et qui a beaucoup à nous dire ! Aujourd'hui, il ne paie pas de mine, mais il a été établi avec soin, sur un papier vergé filigrané, relié de parchemin, fermé de huit cordons – quatre de peau, deux de satin, deux manquants. Avant de remplir, à l'encre brune, ses quelque 302 pages, Jagueneau a pris soin de le ligner au crayon. Il y a tracé quelques dessins naïfs, des profils, des trophées... Malgré les apparences et l'orthographe souvent fantaisiste, c'est un chansonnier soigné. La calligraphie est recherchée, avec des pleins et des déliés, des fioritures pour marquer la fin des chansons, des lignes tracées à la règle, des majuscules tarabiscotées comme des lettrines en début de certains couplets... Il y a même des traces de relecture avec des corrections éditoriales : dans « à ceux ton abandonné », un « qui » est réintroduit après « ceux ».

Jagueneau a compilé la table des matières en en précisant l'usage, de son orthographe approximative : « Cherché Sur la présente Table vous trouverez la première Ligne De Chaque Chançon aussi Le numéro De Chaque page » ! Oui, il l'a bichonné, il y tient, jusqu'à promettre récompense à qui le trouverait et le lui rapporterait en mains propres ! « Ce Livre appartient à M. Jagueneau capitaine, je pris ceux qui Le Trouverons de me Le Remettre C'ils veulent etre Recompen[sés] De Le Remettre à moi ». Ce grade est celui de la fin de sa carrière, lorsque le chansonnier est achevé. C'est à ce moment-là qu'il y tient véritablement, comme à un témoin d'une jeunesse qui se referme.

Le chansonnier, en effet, est très manifestement lié à la période militaire. Il s'arrête en 1815, lorsque son auteur revient à la vie civile, se marie, devient un (petit) notable dans son village vendéen... Chante-t-il encore ? Sans doute, comme tout le monde, après « le muscat du dimanche » évoqué par Jacques Brel. Mais les pages restées blanches accueillent désormais des notes diverses, des comptes, des contrats, des évocations de sa vie familiale, des calculs et des combats pour se faire verser sa pension... Symptomatiquement, ces notes sont d'une écriture cursive négligée, loin de la calligraphie de sa jeunesse. L'entreprise du chansonnier est un acte fort, une parenthèse, auquel il tient, mais sans sacralisation de l'objet en soi : il ne sera pas relié et conservé comme un trophée, mais rentrera dans l'usage courant pour recueillir les petites données familiales. Il continue à nous apprendre beaucoup de choses sur son auteur.

2. L'auteur

Mais qui est-il, ce capitaine Jagueneau qui revendique la propriété du manuscrit ? Est-on sûr qu'il l'ait lui-même compilé ? On ne peut certes pas exclure qu'il se le soit approprié, qu'il l'ait hérité d'un compagnon d'armes. Aucune chanson n'est signée d'un auteur ou d'un copiste. Mais la note d'attribution est de la même écriture que les chansons, et le chansonnier est très clairement lié à son régiment, le 34^e Régiment d'Infanterie de Ligne, auquel il est fait allusion deux fois dans le chansonnier. Son auteur a participé aux campagnes d'Italie, auxquelles il est

également fait allusion, et le régiment a été cantonné à Wartemberg, d'où est daté le chansonnier. Si ce n'est Jagueneau, c'est son sosie.

La comparaison paléographique entre les chansons et les notes personnelles ne permet pas de trancher : l'écriture a légèrement varié, ce qui est plausible sur une période de vingt ans, et ce qui est sans doute dû au fait que la tenue des comptes et les notes personnelles ne sont pas calligraphiées. Mais le *ductus* des lettres (M, E, B, J, G, f, d, v...) est identique. La seule différence notable tient dans la lettre L, mais les deux graphies utilisées (l'une plus droite, l'autre plus sinueuse) apparaissent conjointement, parfois dans un même vers ! L'hypothèse la plus vraisemblable reste, me semble-t-il, l'identité de Jagueneau pour l'ensemble du manuscrit. La similitude de l'écriture entre la note d'attribution et les chansons est en cela déterminante.

On peut suivre la piste de Jean Jagueneau à travers les actes d'état civil, son dossier militaire, ses notes manuscrites... Il est né à Bousseaux, un village dépendant de Mazeray, en Charente-Inférieure, en 1778. Est-ce le 3 mai 1778, date portée sur le registre de baptême (et sa copie pour le greffe) ou le 3 juin, date reprise sur le dossier militaire (et de la loi de 1828 qui lui accorde une pension) ? Ne nous laissons pas troubler par cette divergence de détail : entre les deux est intervenue une réforme du calendrier qui oblige à une gymnastique intellectuelle pénible. Le registre matricule est en effet constitué à partir du 24 vendémiaire an XII (Service historique de la Défense, dossier GR 21 YC 303, p. 162). Les noms et prénoms de ses parents sont par ailleurs identiques sur tous ces documents : il n'y a aucun doute sur son identité. La date de l'État civil me semble pour cela plus fiable.

Jean est le fils de Pierre Jagueneau et de Françoise Girard, sur lesquels nous n'avons pas d'autre information. Sur son acte de décès comme dans les notes, ses frères (François et Jacques) et ses neveux (Jacques et Jean) sont cultivateurs : sans doute s'agit-il d'une activité familiale, qu'il retrouvera à son retour, car il leur vend ou achète régulièrement des vaches. Mais à son mariage, en 1816, son frère et son père sont dits « propriétaires ». Ils exploitent donc eux-mêmes leurs terres et ne semblent pas dans la misère... Il n'a qu'une instruction limitée, ce dont témoigne la négligence de l'orthographe (parfois phonétique) et de la mise en page (pas de marges, pages blanches en début et fin remplies sans ordre précis). Mais la clarté de l'écriture et les efforts de calligraphie témoignent de son application. Lorsqu'il recopie une chanson imprimée, il ne commet aucune erreur.

Après la première loi de conscription, votée par le Directoire en janvier 1798 (il a vingt ans au mois de mai), il est incorporé comme conscrit de 1^e classe au 34^e régiment d'infanterie (2^e bataillon, 8^e compagnie) le 4 nivôse an VII (24 décembre 1798). Le registre matricule nous permet de nous faire une idée plus précise de son allure : 1,65 m, visage ovale, front bas et rond, yeux bleus, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils noirs... Rien que de très ordinaire en effet – les profils croqués dans son manuscrit n'en disent pas plus ! Ordinaire jusqu'à la taille : la moyenne des soldats de la Grande Armée a été calculée à 1,64 m, la taille minimum étant d'1,62 m en 1799 (1,54 en 1804). Napoléon, avec 1,69 m, était au-dessus de la moyenne, ainsi que ses maréchaux, qui dépassaient 1,70 m, jusqu'à 1,97 m pour Mortier !

Avec son bataillon Jagueneau doit donc participer à la campagne d'Italie en 1798-1799 puis rejoindre l'armée des Grisons. En 1803, Napoléon constitue l'armée des Côtes de l'Océan en vue d'une invasion de l'Angleterre ; il en fait partie. Cette armée devient la Grande Armée en 1805, puis l'armée d'Espagne en 1809 (où il participe au meurtrier siège de Saragosse) et l'armée du Nord en 1810. Il est alors de toutes les campagnes (celles d'Austerlitz et de Iéna figurent sur le drapeau du 34^e) et y conquiert ses grades : caporal le 11 thermidor an XI (30 juillet 1803), sergent le 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805), sergent-major le 1^{er} février 1811, sous-lieutenant le 21 novembre 1811. Le registre des soldats et sous-officiers n'en dit pas plus, mais à la chute de l'Empire, il est capitaine, grade également enregistré sur son acte de décès. Le chansonnier fait allusion à certaines de ces campagnes, en particulier la bataille de

Novi (chanson n° 7) en 1799 où le 34^e de Ligne a subi de lourdes pertes. Deux chansons citent explicitement le 34^e de ligne (chanson n° 8 et 17).

Il dit commencer son chansonnier le 31 octobre 1807 à Wartenberg, en Silésie (actuelle Syców en Pologne). Après l'invasion de la Prusse (dont fait partie la Silésie) en 1807 et le traité de Tilsitt qui conclut la campagne en juillet de la même année, Napoléon laisse en effet jusqu'en novembre des troupes d'occupation pour faire respecter les termes de l'accord. Selon ses notes, Jagueneau est logé du 22 août 1807 au 27 juin 1808 dans trois familles aux noms difficilement lisibles et orthographiés phonétiquement : madame Gi..., madame Lintbac (Lindbach ?), madame Becrech... (Beckerlich ?). Le 34^e de ligne était effectivement en Silésie et dans le duché de Wartenberg en 1807.

Il doit recevoir à la Restauration la Légion d'honneur. Elle apparaît dans ses dépenses le 10 novembre 1816 (p. 301), l'État civil le dit chevalier sur son acte de mariage, à la naissance de son fils, sur son acte de décès, il dit en recevoir le brevet le 2 septembre 1818. Pourtant, il n'apparaît pas dans la base de la Légion d'Honneur ni dans celle des médaillés de Sainte-Hélène, qui récompense en 1857 les soldats de Napoléon encore vivants, ce qui est son cas. Rentré en Vendée, à Saint-Hérié, un village dépendant de Matha, notre chevalier semble un oublié de l'Histoire.

Il se marie à la Restauration, le 13 mai 1816, à Saint-Hérié, qui appartient aujourd'hui la commune de Matha (Charente-Maritime), avec Marie-Madeleine Allenet (née à Migron le 6 janvier 1793¹, décédée à Matha, le 11 juillet 1871). Il est alors « capitaine en non-activité » et chevalier de la légion d'honneur, autorisé, comme il se doit, par le ministre de la guerre. Il a « de son épouse » deux fils et une fille dont l'état civil est attesté à Matha et dont les naissances sont consignées dans son cahier : Michel (né le 21 février 1817), Jean-Baptiste (né le 2 février 1819) et Marie-Madeleine Émilie (née le 13 juillet 1821). Mais il parle également d'un « fils aimé », qu'il met en pension chez le curé de Saint-Hérié le 1^{er} mars 1828. Il ne s'agit pas d'un adjectif marquant la préférence d'un de ses deux enfants, mais d'un prénom, car il le nomme sans équivoque dans un traitement médical (« aimé a commencé Son traitement Le 16 mars »). Mais il n'en a pas consigné la naissance. Ne laissons pas le romancier prendre le pas sur l'historien... Sans doute s'agit-il d'un prénom d'usage pour l'un de ses deux fils.

À la Restauration, sans doute en 1814, comme tous les officiers du Premier Empire, il est mis en demi-solde, ce que confirme l'acte de naissance de son fils, en 1817. Pour beaucoup, c'était un déclassement douloureux, mais il semble avoir eu des ressources agricoles suffisantes pour faire fructifier ses biens. En 1818, par exemple, il achète une vache et son veau pour 41 écus et 15 sous – car il compte toujours dans l'ancien système aboli depuis vingt ans, mais il en connaît bien la valeur de 123,75 francs. Mais c'est « pour donner à garder à mon père et à mon frère François, à moitié perde, Et gains ». D'après les notes qu'il inscrit dans ce cahier, il reçoit le 6 août 1819 une lettre du ministre de la Guerre qui lui donne droit « à la solde de non activité ». Mais elle ne lui est plus versée à partir du 24 décembre 1828, ce qui entraîne de nouvelles démarches consignées dans les pages blanches de son chansonnier.

La question des soldes, demi-soldes et retraite des soldats de l'Empire est en effet épineuse et a suscité force mécontentements et législations. Les dispositions fixées par la loi du 27 août 1814 ont été revues à plusieurs reprises. La loi du 15 mai 1818 précise ainsi, dans son article 21 : « Les demi-soldes des officiers qui, *aux termes des lois et réglemens militaires*, sont ou seront dans le cas d'être admis à la retraite, pourront être converties en soldes de retraite, lesquelles seront payées sur le fonds des demi-soldes, en attendant qu'elles puissent être inscrites au trésor, dans l'ordre et les proportions déterminées par les articles 30 et 32 de la loi du 25 mars 1817. »

Après trente ans de service, donc en 1828, Jagueneau aura droit à sa retraite de capitaine. Mais la même année 1828, de nouvelles dispositions sont prises pour régler les pensions militaires et semblent avoir entraîné la cessation de paiement ! Il est finalement cité

nommément dans la loi du 28 décembre 1828, qui accorde une pension à cent neuf militaires. Il compte alors quarante et un ans, neuf mois et sept jours de service (*Bulletin des lois*, n° 273 *quater*, 5 février 1829, p. 12). Cette longue période (si cela correspondait à des années effectives, il se serait engagé à neuf ans en 1787 !) correspond à un calcul complexe (« supputation ») à partir des années de campagne (qui comptent double), des années d'occupation en temps de paix, des blessures...

Sa situation de capitaine pensionné ainsi que la bonne gestion de ses biens, peut-être due à sa capacité à tenir des comptes (il en note aussi pour son père et sa mère) lui donnent une situation enviable. Il vend son foin, loue grenier ou écurie, prête, passe marché pour une servante ou un domestique... Il semble jouir d'une honorable réputation à Matha : les parrains de ses enfants sont pour l'un, Michel Texier, sous-lieutenant et chevalier de la légion d'honneur, et pour l'autre Jean-Baptiste Lauvard, maire de Matha, dont la femme est choisie pour marraine. Aux élections des 11/12 septembre 1831, il arrive en huitième position (68 voix) sur la liste de seize noms où le préfet doit choisir un maire, un adjoint et quatorze conseillers. Il note dans son cahier une sollicitation « à l'ordre du jour » : on peut supposer qu'il s'agit d'un aide-mémoire pour un conseil communal.

Jean Jagueneau meurt à Saint-Hérié à quatre-vingt-onze ans, le 31 janvier 1869. La pension, si difficile à obtenir, aura bien servi. Sa femme ne lui survit que deux ans. Un « concierge » figurant comme témoin dans son acte de décès, on peut supposer qu'ils vivaient en appartement.

3. Le chansonnier

Des 83 chansons du chansonnier (81 à la table), plus de la moitié (43) semblent inédites, ou en tout cas n'ont pas été retrouvées dans les recueils publiés, numérisés et ocrés... C'est une proportion importante par rapport aux recueils de la même époque, qui se contentent souvent d'enregistrer les chansons à la mode. On y trouve, bien sûr, des chansons de soldats ou des hymnes patriotiques, mais en nombre assez restreint au milieu de bergeries et de romances amoureuses, deux discours et huit dessins. Il couvre la période 1807-1815 pour l'écriture, 1724-1815 pour les chansons, à part une « cheville » de maître Adam (1644), remis à la mode sous la Révolution en tant qu'artisan chansonnier. Mais la période majoritairement couverte est celle de la Révolution et de l'Empire (1790-1807).

Jagueneau est parfaitement capable d'orthographier correctement une chanson qu'il recopie. L'orthographe largement phonétique correspond bien à une tradition orale. Il ne s'agit sans doute pas de ses compositions, certaines sont de belle facture sur le plan métrique ou lexical, d'autres sont d'une grande naïveté d'inspiration et de composition. Certaines, non retrouvées par ailleurs, semblent même attester une tradition de régiment. Ainsi, un couplet d'attribution évoque trois soldats de Napoléon en ribote (p. 113). Une chanson que j'ai étudiée par ailleurs dérive d'une chanson datant de la campagne de Fontenoy en 1745-1747, rapportée par les régiments suisses intégrés à l'armée révolutionnaire et transmis lors de la campagne de Prusse (1806-1807) où Jagueneau a pu les côtoyer.

4. La guerre

Les plus intéressantes – et je me bornerai aux inédites en rétablissant l'orthographe – décrivent la vie du soldat, les gardes où l'on doit souffler dans les doigts, les ribotes qui font oublier toutes les peines... Et puis les joies de la victoire – notamment Austerlitz, qui permet d'imposer les lois françaises à toute l'Europe « après dix ans entiers de guerre et de carnage », ou, plus tard, l'entrée à Berlin de Napoléon et l'humiliation de Frédéric-Guillaume. Célébrer les victoires est assez classique dans les chansonniers militaires.

Mais il y a aussi les déceptions après une défaite. La bataille de Novi (1799) à laquelle il dut participer, est évoquée avec douleur : « Pleurez, pleurez, dames françaises, Le Sort est changé de parti, Nous venons de perdre Novi. » Et de s'en prendre à « se vieux renard de Souvorov », vainqueur, mais par trahison, selon la chanson, car « les fournisseurs de nos ressources trafiquèrent avec lui. » La 34^e de ligne est lourdement frappé à Novi : 482 hommes sur un effectif de 1.700. Le général en chef, Barthélémy Joubert, y trouve lui-même la mort à l'âge de trente ans, un événement qui changea le cours de l'Histoire, car c'est lui qui avait été choisi par Barras et Siéyès pour diriger un coup d'État contre le Directoire. À sa place, c'est le général Bonaparte qui sera choisi.

Une autre chanson met en scène une maîtresse désolée que son ami ait perdu son humeur gaillarde en prenant la cocarde, ce à quoi il lui répond : « Sais-tu, belle, où j'ai pris parti ? C'est dans le trente-quatrième [*le régiment de Jagueneau*]. Servir l'amour et ma patrie, Je t'y ferai bien voir que j'ai l'âme républicaine. » Une autre chanson évoque un duel pour une « coquine » dans le même trente-quatrième régiment. Et puis, dans les dernières pages figurent plusieurs chansons, dont certaines semblent inédites, sur les Cent-Jours et l'immense espoir soulevé chez les soldats par le retour de Napoléon. L'une d'elle, « composée par un curé », énumère tous les bienfaits du changement de régime et célèbre avec un vocabulaire vigoureux la victoire du peuple sur les vicomtes, chevaliers et autres nobles : « Napoléon leur a donné La pelle au cul pour tout partage, Je n'en dirai pas davantage. »

Ah ! l'empereur ! Si l'on a à se plaindre des sous-officiers, que l'on côtoie tous les jours, le dieu solaire (« *Quel est dans le Midi cet astre tutélaire* », chante-t-on à son retour) continue à faire rêver. Jagueneau a noté fidèlement son hagiographie chantée en trente-sept couplets, « La vie héroïque et glorieuse de Consul Bonaparte depuis l'époque de sa naissance jusqu'à la paix de Lunéville » publiée en 1804. Le premier couplet en conne le ton :

« D'une vie éclatante
Animons tous les cœurs
Et que l'univers chante
Le vainqueur des vainqueurs.
toi grand héros sublime,
Puissant et magnanime,
En chantant tes hauts faits
Permetts que je retrace
À toute la surface
Tes glorieux succès ! »

5. La vie de soldat

Mais la vie de soldat n'est pas toujours drôle et il ne peut se plaindre. Ces chansons sont plus rares dans la production officielle, et celles ici notées sont parfois féroces. « Le soldat a toujours tort Quand il réclame sa justice. [...] La Nation mène en prison, Menace à la Guillotine. Soldat, tu n'es qu'une machine. » La chanson devient alors vengeresse pour les officiers et sous-officiers qui « pillent » les soldats et se réservent les meilleurs logements. Elle leur promet à leur tour la guillotine, car s'il était d'usage de plier du temps des « défunts rois », le pillage est désormais puni de mort ou de prison. « Messieurs, si j'ai fait couplet Ça n'est point pour vous faire rire. »

Une autre traduit les plaintes d'un soldat emprisonné pour dettes, attribuée à trois soldats de Napoléon en ribote qui se consolent en mangeant des poulets à la broche bien arrosés de vin ! Une chanson fait tout particulièrement froid dans le dos quand on sait que Jagueneau est originaire de Charente-Maritime, près de la Vendée. Elle évoque le siège de Mayence que les

Français finissent par perdre, faute de vivres et de médicaments pour les blessés. Les Prussiens, faussement compatissants, les laissent repartir vers leur pays. « Ô Dieu ! Mayence, la jolie ville, Puisqu'il faut enfin se quitter, C'est Du Bayet qui nous commande Pour rentrer dans la Vendée. » On pourrait croire à un retour heureux vers sa campagne natale... mais le siège de Mayence sous le commandement de Jean-Baptiste Annibal Aubert du Bayet, a eu lieu en 1793, cinq ans avant l'enrôlement de Jagueneau. Le retour vers la Vendée entraîne les soldats républicains dans une guerre contre les insurgés. La chanson (apprise dans sa jeunesse ou à l'armée ?) devait avoir une résonance amère.

Et si le soldat revient épouser sa promise, encore faut-il montrer à sa mère une bourse pleine de louis d'or (pas même des napoléons !) pour obtenir sa main. Les conditions financières de l'engagement sont récurrentes. On se plaint de n'avoir pas reçu son salaire en raillant la promesse qui avait été faite de soustraire un milliard sur la vente des biens nationaux pour les militaires retirés des camps. « Que fera-t-on de ce milliard Que pour nous l'on conserve ? Je donnerais bien pour deux liards La part qu'on me réserve. Que d'officiers, que de faquins Inutiles à la France Au dépens des Républicains Mangent la récompense. » Les muscadins sont aujourd'hui plus arrogants que les seigneurs jadis, et les braves en habits déchirés n'auront plus qu'à mendier de porte en porte quand viendra la retraite.

6. Et les femmes ?

Ne les oublions pas, car la plupart des chansons parlent d'amour. Beaucoup de bergeries et de plaintes traditionnelles, quelques airs de comédies ou de romans à la mode, et bien sûr des chansons un peu lestes, des jeux de mots un peu lourds. L'une d'elle joue sur les équivoques classiques. La structure peut varier d'un couplet à l'autre mais l'équivoque est systématique : « Fou qui se marie », commence-t-elle, et la chanson décrit une vie légère et joyeuse, « Avec ma Glouglou, Je chante, je ris, même je »... Je quoi ? « Je [fous] », car l'on reprend alors le premier vers, « Fou qui se marie ». De même, au deuxième couplet, le premier vers (« Cupidon m'engage ») est repris pour fournir la rime (« De ce divin jus Qui règle nos mouvements du Cupidon m'engage... ») On comprend comment finiront les couplets suivants, qui commencent par « Qu'on », « Vidons », « Foulons », « Vit-on », « Combien », « Au curieux »... Ce sont là gaudrioles de potaches, courantes, et issues de l'ancien répertoire. La juxtaposition de ces chansons gaillardes avec des bluettes fades mais à la mode peut parfois surprendre. Celle-ci est immédiatement suivie par la romance de Paul et Virginie...

Alors, oui, il y a des chansons qui heurtent notre sensibilité moderne. On se rengorge de « victoires » amoureuses menées tambour battant, à la hussarde. Les mères mettent en garde leurs filles contre les viols qu'elles ont subi de soldats de passage. Mais on voit aussi que les temps changent. Les filles sont plus libres (« J'ai pour m'amuser sept amants », commence l'une d'elles). Les hommes sont plus tendres. Une chanson évoquant le viol d'une bergère par son berger enchaîne brusquement sur la fidélité d'un soldat qui regrette sa promesse, embrasse sans cesse son portrait et lui promet mariage à son retour. Une chanson non retrouvée ailleurs évoque assez ouvertement l'onanisme féminin : une bergère qui se croit seule veut « faire aller le ressort de sa jolie machine », « ouvrir la fontaine de son joli conduit ». C'est osé, même si un berger la convainc vite de l'utilité d'un tuyau à cet usage.

Quant aux mal mariées, elles ne se plaignent plus de la brutalité de leurs époux, mais de leur froideur (« il ne fait l'amour qu'à demi ») lorsqu'ils ont trop bu. « J'enrage d'avoir un mari », s'emporte la délaissée, vite consolée par son voisin. Oui, les filles sont plus libres, et les mères doivent mieux les surveiller :

« Ah que les mères d'à présent
Sont bien à plaindre avec leurs filles !

Elles leur causent bien des tourments,
Surtout quand elles sont gentilles
Pour un amoureux jeune et vigoureux
Elles brisent verrous et grilles. »

Enfin, ces jeunes gens qui ont quitté leur village pour parcourir l'Europe font souvent preuve d'une curiosité touchante. Les chansons de Jagueneau peuvent venir de sa Vendée, mais aussi du Morvan, de Normandie, d'Alsace, des Alpes, du Berry, du Forez, d'Auvergne. Il aime les contrastes linguistiques : ici, on trouve un refrain patoisant ; ailleurs, en argot parisien ; là-bas, une introduction et un finale en latin... Et, pour couronner le tout, un lexique franco-polonais rappelant qu'il a commencé son chansonnier en Silésie !

¹ Sur sa parole et celle de deux témoins, car il a omis de déclarer sa naissance dans les délais légaux, l'acte étant daté du 15 avril !